

Structures scolaires et mixité sociale à l'école :
Débats politiques et ségrégation par les filières en Suisse romande

Sonia Revaz
Université de Genève – FPSE
Groupe Genevois d'Analyse des Politiques Éducatives (GGAPE)

A l'heure où les zones et réseaux d'éducation prioritaire sont reconnus comme une évidence pour certains, la question de la mixité sociale reste toutefois ambivalente pour d'autres. Dans le contexte suisse romand, où les débats sur l'organisation scolaire ont récemment donné lieu à plusieurs réformes de l'enseignement secondaire obligatoire, l'enjeu de la mixité a été posé non pas à l'échelle de l'établissement mais à celle des filières et *in fine* de la classe.

Nombreux sont les travaux scientifiques qui ont montré que la composition sociale des établissements et des classes opère un impact sur la qualité des apprentissages des élèves (Hallinan, 1994 ; Duru-Bellat, 2003 ; Mons, 2005 ; Monseur & Crahay, 2008 ; Felouzis et al, 2011). La gestion de la mixité dans les classes est donc devenue un enjeu politique que les acteurs éducatifs romands se sont approprié depuis plusieurs décennies. Quelle configuration choisir : des filières qui regroupent les élèves en fonction de leur niveau académique ou des classes hétérogènes qui procèdent à un « brassage » des élèves, quelles que soient leurs compétences scolaires ? La première ne croit pas aux vertus de la mixité et préconise une stricte séparation des élèves alors que la seconde mise au contraire sur celle-ci pour faire progresser l'ensemble des élèves. Par ailleurs, les inégalités scolaires dans les systèmes filiarisés sont régulièrement corrélées à des inégalités sociales (Hallinan, 1994). Les élèves dont le statut socioéconomique est faible ont effectivement tendance à être placés dans des filières élémentaires. Or, les filières ont tendance à défavoriser les élèves les plus faibles (Hallinan, 1994 ; Duru-Bellat, 2003 ; Felouzis & Charmillot, 2013). Partant du fait que les faibles compétences sont corrélées à certains facteurs sociaux, on peut en déduire que les filières défavorisent les élèves issus de milieux populaires et d'origine étrangère (Hallinan, 1994).

Entre 2011 et 2013, trois cantons romands ont repensé leur gestion de la mixité et ont réformé l'organisation de leurs cycles d'orientation¹. Le Valais a opté pour des classes hétérogènes avec des groupes de niveaux, réduisant ainsi la ségrégation scolaire opérées anciennement par les filières. Le canton de Vaud a, de son côté, supprimé l'une de ses filières, passant de trois à deux. Puis à l'inverse, Genève a entériné un système de filières en passant de deux à trois opérant ainsi un renforcement de la ségrégation scolaire. La question de la gestion de la mixité sociale au sein des classes romandes est donc légitime : quels arguments ont été revendiqués dans les débats politiques des trois cantons pour justifier ces réformes ?

Notre communication propose d'aller plus loin dans cette réflexion. Il s'agira d'interroger la façon dont les préoccupations pédagogiques ont été traitées dans les discours des acteurs politiques lors des séances au Grand Conseil² : sont-elles les mêmes lorsqu'il s'agit des systèmes filiarisés et des classes hétérogènes ? Autrement dit, nous interrogeons la façon dont la dimension pédagogique est traitée

¹ En Suisse, la scolarité obligatoire dure 11 ans et les trois dernières années correspondent au secondaire II où les élèves sont formés dans des cycles d'orientation. Cette étape représente la transition entre le degré primaire et le secondaire et a pour but de permettre aux élèves de s'orienter dans la voie qui correspond le mieux à leurs attentes quant à leur avenir professionnel.

² Le Grand Conseil (pouvoir législatif) rassemble les députés de chaque parti politique qui s'expriment sur les projets de loi.

en fonction des différentes modalités d'organisation de l'enseignement et donc de la mixité sociale et académique. L'enjeu ici est double en raison du poids des facteurs contextuels sur les dimensions pédagogiques. D'une part, l'absence de mixité sociale crée des inégalités de parcours et d'acquis pour les élèves de niveau scolaire et de classe sociale différente. D'autre part, ces inégalités ont un impact qui va au-delà de la salle de classe : elles portent préjudice à la cohésion sociale, au bien-être collectif et à la productivité (Merle, 2012).

Les facteurs contextuels liés à l'organisation scolaire ont donc toute leur importance dans les débats sur l'école. La réflexion sur le poids des modes de scolarisation sur les inégalités scolaires (Felouzis & Fouquet-Chauprade, 2015) est déterminante pour des questions de gouvernance : comment gérer la mixité sociale à l'école ? Notre communication tentera de pointer des éléments de discours qui sauront éventuellement ouvrir certaines pistes de réflexion sur la ségrégation à l'école.

Bibliographie

- Duru-Bellat, M. (2003). Les apprentissages des élèves dans leur contexte : les effets de la composition de l'environnement scolaire. *Carrefours de l'éducation*, 16(2), 182-206.
- Felouzis, G., Charmillot, S., & Fouquet-Chauprade, B. (2011). Les inégalités scolaires en Suisse et leurs déclinaisons cantonales : l'apport de l'enquête PISA 2003. *Swiss Journal of Sociology*, 37(1), 33-55.
- Felouzis, G., Charmillot, S., & Fouquet-Chauprade, B. (2013). Comment organiser l'enseignement secondaire obligatoire ? Une politique publique et son analyse dans le canton de Genève. *Revue Suisse de Sociologie*, 39(2), 225-243.
- Felouzis, G., & Fouquet-Chauprade, B. (Éds.) (2015). Les descendants d'immigrés à l'école : destins scolaires et origines des inégalités. *Revue française de pédagogie*, 191.
- Felouzis, G., Fouquet-Chauprade, B., & Charmillot, S. (2015). Les descendants d'immigrés à l'école en France : entre discontinuité culturelle et discrimination systémique. *Revue française de pédagogie*, 191, 11-27.
- Hallinan, M. T. (1994a). School Differences in Tracking Effects on Achievement. *Social Forces*, 72(3), 799-820.
- Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. Collection « Repères ». Paris : La Découverte.
- Mons, N. (2005). Doit-on sélectionner ou former les élites scolaires ? *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 39, 105-121.
- Monseur, C. & Crahay, M. (2008). Composition académique et sociale des établissements, efficacité et inégalités scolaires : une comparaison internationale. *Revue française de pédagogie*, 164, 55-65.